



Collectivité
Territoriale
de Guyane

Cayenne, lundi 5 février 2018

*Le Président de la
Collectivité territoriale de Guyane*

Monsieur Jean-Michel BLANQUER
Ministre de l'Éducation nationale, de
l'Enseignement supérieur et de la
Recherche
110 Rue de Grenelle
75007 PARIS

Monsieur Gérard COLLOMB
Ministre de l'Intérieur
Place Beauvau
75008 PARIS

Objet : insécurité dans et aux abords des
établissements scolaires de Guyane

Messieurs les Ministres,

La Guyane se trouve à nouveau confrontée à une situation hautement problématique et potentiellement dramatique : je veux parler de l'insécurité dans et aux abords des établissements scolaires du secondaire.

Il ne s'agit pas d'une situation nouvelle qui serait apparue de manière spontanée sans que l'on s'y attende. Des signes avant-coureurs ont été observés, des alertes ont été lancées. Il y a eu des réponses ou des tentatives de réponses, telles la signature des conventions « EVIDENCE », destinées à prévenir les situations de violences et d'incivilités ou à y remédier. Sans remettre en cause l'implication des différents acteurs de ces dispositifs, force est de constater qu'ils sont désormais très largement insuffisants au regard de l'ampleur prise par ce phénomène.

La vérité c'est qu'aujourd'hui, de nombreux jeunes craignent à juste titre de se rendre dans leur collège ou leur lycée tant les risques pour eux de se faire agresser sont grands non seulement à proximité de l'établissement (en s'y rendant ou en en revenant), mais aussi, de plus en plus, à l'intérieur même de certains d'entre eux. Même les Chefs d'établissements, enseignants et personnels d'encadrement, c'est-à-dire, les adultes censés être les garants de la sécurité des élèves, font parfois l'objet d'actes d'intimidation voire de violences physiques, y compris à l'intérieur-même des enceintes dont ils ont la charge.

Il n'est pas utile, je pense de préciser que cela ne peut pas continuer comme ça. Je dirais même qu'on n'aurait jamais dû en arriver là.

Vu les difficultés spécifiques que connaît la Guyane, et vu sa croissance démographique exponentielle, il est évident que la suppression des contrats aidés, qui a conduit à une diminution de l'encadrement des jeunes dans les collèges et les lycées (que nous avons amortie

dans une certaine mesure par la prise en charge d'une partie de ces contrats), n'a fait qu'accélérer la dégradation du climat dans ces établissements.

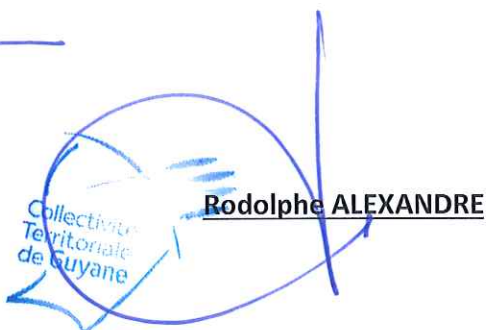
Sur les trajets qui mènent aux collèges et aux lycées, ce sont parfois de véritables prédateurs organisés qui guettent leurs « proies » et les dépouillent avec violence et/ou sous la menace d'une arme. L'on parle même de jeunes filles qui auraient été emmenées de force dans des endroits isolés où elles auraient subi le pire. Tout cela est absolument insupportable. Et soyez assurés que les parents des élèves concernés, ainsi bien sûr que les élèves eux-mêmes, les enseignants, et les personnels d'encadrement, ne sont plus disposés à tolérer cela une minute de plus. Il va de soi qu'ils ont mon soutien le plus total, ainsi que celui, à n'en pas douter, de tous les membres de l'Assemblée de Guyane, voire de l'ensemble des élus de Guyane. Et le vôtre, j'en suis persuadé.

C'est la raison pour laquelle je vous demande solennellement de prendre toute la mesure de cette situation explosive, et de réfléchir de concert, Messieurs les Ministres, à un plan exceptionnel de protection de nos enfants qui soit véritablement en adéquation avec la gravité de ce qu'ils subissent dans et aux abords de nos établissements scolaires. Je crois qu'il est plus que temps d'en finir avec tous ces tabous qui entourent la question de la sécurisation de ces établissements, et de ne s'interdire aucune piste de réflexion, y compris policière, ne serait-ce qu'à titre expérimental, pour mettre fin à ce qui commencent dangereusement à ressembler à des zones de non-droit.

La CTG a évidemment un rôle à jouer dans cette réflexion. Nous ne fuyons pas nos responsabilités, bien au contraire. Nous avons déjà prévu, à notre niveau, de consacrer des moyens importants à des travaux de sécurisation (vidéosurveillance, alarmes, gardiennage...) des établissements identifiés comme étant les plus problématiques ; travaux que nous avons inscrits dans notre programmation pluriannuelle d'investissements. Je souhaiterais donc, pour plus d'efficacité, que ces travaux soient intégrés à un plan de sécurisation d'envergure impliquant l'ensemble des acteurs, et qui représenterait véritablement une solution durable à un problème qui, de toute façon, ne pourra pas ne pas être réglé, et qui le sera, d'une façon ou d'une autre.

Certain que vous mettrez tout en œuvre pour apporter une réponse à la hauteur de la gravité de ce que subissent nos enfants, je vous prie d'agréer, Messieurs les Ministres, l'expression de ma haute considération.

mon profond respect



Rodolphe ALEXANDRE

Collectivité
Territoriale
de Guyane

Copie :

- Monsieur Edouard Philippe, Premier Ministre
- Madame Annick Girardin, Ministre des Outre-mer
- Monsieur Patrice Faure, Préfet de Guyane
- Monsieur Alain Ayong le Kama, Recteur de l'académie de la Guyane